

**AgroGeneration**

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

FINEXSI AUDIT  
14, rue de Bassano  
75116 Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## AgroGeneration

Exercice clos le 31 décembre 2014

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AgroGeneration, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences de la crise politique ukrainienne exposées dans l'annexe, l'environnement macro-économique ukrainien et ses évolutions qui pourraient affecter défavorablement les résultats d'exploitation, ainsi que la situation financière du groupe, d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée (note 3.3 (a) « Risques politiques en Ukraine »).

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2014 s'établit à K€ 158.542, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note de l'annexe relative aux immobilisations financières.
- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2015

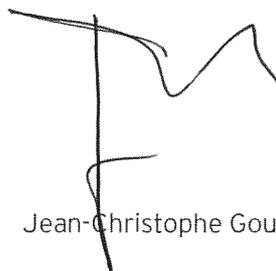
Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT



Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Christophe Goudard

# Comptes sociaux annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014





<b>BILAN</b>	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>5</b>
<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>6</b>
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	6
1.2. Immobilisations financières	7
1.3. Valeurs mobilières de placement	7
1.4. Stocks	7
1.5. Créances et dettes	8
1.6. Opérations en devises	8
2. CHANGEMENTS DE METHODE	8
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	8
3.1. Provisions pour risques et charges	8
3.2. Faits marquants survenus au cours de l'exercice	8
(a) Vente de l'activité en Argentine	8
(b) Abandon de créances	9
3.3. Evènements post-clôture	9
(a) Risques politiques en Ukraine	9
(b) Le financement de la prochaine campagne	10
(c) Restructuration de la dette	10
(i) Restructuration de la dette par émission d'obligations subordonnées remboursables en actions nouvelles ou existantes (OSRANE)	10
(ii) Le rééchelonnement du prêt accordé par BERD	11
<b>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>12</b>
4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	12
4.1. Immobilisations	12
4.2. Amortissements	13
5. PROVISIONS	14
6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	14
6.1. Créances	14
6.2. Dettes	15
7. PARTIES LIEES	16
8. FONDS COMMERCIAL	17
9. PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	17
10. CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	17
11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18
12. ECARTS DE CONVERSION	18
13. CAPITAL SOCIAL	18
13.1. Variation du capital social	19
(a) Bons de Souscription d'Actions (BSA Konkur)	19
(b) Instruments en circulation au 31 décembre 2014	19
13.2. Rémunération en actions	19
(a) BSPCE	19
(b) Stock-options	20
(c) BSA EBRD	21
(d) BSA Konkur	22



14.	OBLIGATIONS	22
15.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	22
16.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	23
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>		<b>24</b>
16.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	24
16.1.	<i>Engagements donnés</i>	24
16.2.	<i>Engagements reçus</i>	24
17.	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	24
18.	EFFECTIF MOYEN	25
19.	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	25
20.	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	25

## Bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013	
	Brut	Amort.prov	Net	Net	Variation
<b>Actifs non courants</b>	<b>204 628</b>	<b>439</b>	<b>204 189</b>	<b>201 786</b>	<b>2 403</b>
Immobilisations incorporelles	516	113	403	438	(35)
Immobilisations corporelles	54	49	6	10	(5)
Immobilisations financières	204 058	278	203 780	201 337	2 443
<b>Actifs courants</b>	<b>5 420</b>	-	<b>5 420</b>	<b>8 057</b>	<b>(2 637)</b>
Stock et produits finis	-	-	-	-	-
Clients et autres créances	4 352	-	4 352	4 758	(406)
Charges constatées d'avance	471	-	471	53	418
Trésorerie et équivalents de trésorerie	596	-	596	3 246	(2 650)
Charges à répartir sur plusieurs exercices	533	-	533	681	(148)
Ecart de conversion actif	2 664	-	2 664	1 449	1 215
<b>Total actifs</b>	<b>213 245</b>	<b>439</b>	<b>212 806</b>	<b>211 972</b>	<b>834</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>139 939</b>	-	<b>139 939</b>	<b>147 675</b>	<b>(7 736)</b>
Capital social	4 618	-	4 618	4 618	-
Prime d'émission	166 468	-	166 468	166 468	-
Report à nouveau	(24 040)	-	(24 040)	(15 122)	(8 918)
Résultat de l'exercice	(7 890)	-	(7 890)	(8 918)	1 027
Provisions réglementées	783	-	783	629	154
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 664</b>	-	<b>2 664</b>	<b>1 712</b>	<b>952</b>
<b>Emprunts et dettes</b>	<b>66 441</b>	-	<b>66 441</b>	<b>60 516</b>	<b>5 926</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	53 174	-	53 174	49 335	3 839
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 808	-	5 808	5 276	532
Découverts, concours bancaires	-	-	-	1 677	(1 677)
Emprunts et dettes financières diverses	3 139	-	3 139	1 071	2 068
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 576	-	2 576	2 234	342
Dettes fiscales et sociales	105	-	105	392	(287)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	39	(39)
Autres dettes	1 358	-	1 358	-	1 358
Produits constatés d'avance	281	-	281	492	(211)
Ecart de conversion passif	3 762	-	3 762	2 070	1 692
<b>Total passifs</b>	<b>212 806</b>	-	<b>212 806</b>	<b>211 972</b>	<b>834</b>

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013	Variation
	Total	Total	
Ventes de marchandises	12 469	16 741	(4 272)
Production vendue biens	-	-	-
Production vendue services	48	430	(382)
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>12 517</b>	<b>17 172</b>	<b>(4 654)</b>
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge	38	183	(145)
Autres Produits	0	0	(0)
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>12 555</b>	<b>17 354</b>	<b>(4 799)</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	12 403	16 320	(3 917)
Variation de stock (marchandises)	-	-	-
Autres achats et charges externes	1 846	3 040	(1 193)
Impôts, taxes et versements assimilés	(10)	18	(28)
Salaires et traitements	336	647	(311)
Charges sociales	136	246	(110)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	187	182	5
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	15	(15)
Autres charges	0	0	(0)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(2 343)</b>	<b>(3 113)</b>	<b>770</b>
Total des produits financiers	5 421	2 004	3 417
Total des charges financières	7 749	7 105	645
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(4 672)</b>	<b>(8 214)</b>	<b>3 542</b>
Total des produits exceptionnels	1 563	84	1 479
Total des charges exceptionnelles	4 782	787	3 994
<b>Résultat net</b>	<b>(7 890)</b>	<b>(8 918)</b>	<b>1 027</b>



## Règles et méthodes comptables

---

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 présente un total de 212 805 775 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté en liste, dégage une perte de (7 890 306) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont présentés en milliers d'euros.

### 1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :



Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 ans

### 1.2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les valeurs d'inventaires des titres de participation correspondent aux valeurs d'utilité déterminées à partir des différents critères : capitaux propres, estimation de la rentabilité future ainsi qu'à partir des motifs d'appréciation sur lesquels reposait la transaction d'origine.

Lorsque la société rachète ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en autres titres immobilisés. Les résultats de cession de ces actions propres contribuent au résultat de l'exercice. A la clôture, la valeur des titres est actualisée en fonction du cours moyen du dernier mois de l'exercice. Après comparaison entre la valeur d'inventaire et le coût d'acquisition, il en résulte une plus ou moins-value latente. Les moins-values latentes doivent faire l'objet de dépréciations, sans compensation avec les plus-values latentes. Au 31 décembre 2014, la société détient 496 816 actions propres valorisées pour un montant de 227 k€.

### 1.3. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### 1.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.



### **1.5. Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **1.6. Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

## **2. Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 5 juin 2014,
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

## **3. Informations complémentaires**

### **3.1. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont été estimées à partir d'une évaluation du risque connue à la date d'arrêté des comptes.

### **3.2. Faits marquants survenus au cours de l'exercice**

#### *(a) Vente de l'activité en Argentine*

En novembre 2013, le Conseil d'administration a décidé d'arrêter l'activité d'AgerAustral en Argentine et de vendre la société. Sa cession, le 5 juin 2014, a conduit le groupe à reconnaître une perte de 143K€.



### *(b) Abandon de créances*

Comme en 2010, 2011, 2012 et 2013, la société a effectué des abandons de créances sur les intérêts des prêts à ses filiales ukrainiennes. Ces abandons de créances, accompagnés d'une clause de retour à meilleure fortune, se montent pour l'exercice 2014 à 424 k€.

## **3.3. Evènements post-clôture**

### *(a) Risques politiques en Ukraine*

Le Groupe mène la plupart de ses activités en Ukraine. Bien que l'économie ukrainienne soit réputée être une économie de marché, elle continue de présenter certaines caractéristiques d'une économie en transition. Ces caractéristiques comprennent, sans s'y limiter, de faibles niveaux de liquidités sur les marchés de capitaux, une inflation élevée et de forts déséquilibres des finances publiques et du commerce extérieur.

En 2014, la situation politique et économique s'est nettement détériorée en Ukraine. Combinés aux tensions régionales, les troubles politiques et sociaux ont conduit à la sécession de la République autonome de Crimée et à son rattachement à la Fédération de Russie, à un conflit armé ouvert avec les séparatistes dans certaines parties des régions de Donetsk et de Lougansk, et en fin de compte, à la détérioration significative des relations politiques et économiques de l'Ukraine avec la Fédération de Russie. Ces facteurs ont contribué au déclin des grands indicateurs économiques, au creusement du déficit budgétaire de l'Etat, à l'épuisement des réserves de change de la BNU et, par conséquent, à la poursuite de la dégradation des notes de crédit de la dette souveraine ukrainienne.

Entre le 1er janvier 2014 et la date de publication des présents états financiers, la hryvnia ukrainienne (l'« UAH ») a perdu environ 60 % de sa valeur par rapport aux principales devises étrangères selon les taux de change UAH/USD et UAH/EUR de la Banque nationale d'Ukraine (la « BNU »). La BNU a mis en place des restrictions sur l'achat de devises étrangères et les règlements transfrontaliers et imposé la conversion obligatoire des revenus en devises étrangères en hryvnia ukrainienne.

Le Gouvernement s'est engagé à orienter sa politique dans le sens d'une association avec l'Union européenne, à mettre en œuvre une série de réformes visant à résorber les déséquilibres de l'économie, des finances publiques et de la gouvernance publique, et à améliorer le climat d'investissement.

La stabilisation de l'économie ukrainienne dans un avenir proche dépend du succès des actions entreprises par le Gouvernement et l'obtention d'un soutien financier continu de la part des bailleurs de fonds internationaux et des institutions financières internationales.

Le Groupe possède un certain nombre de filiales d'exploitation agricole dans l'oblast de Kharkiv, où existe un risque de durcissement de la confrontation et de conflit militaire.

La direction de la société surveille les évolutions actuelles de son environnement et prend les mesures appropriées pour en minimiser les effets négatifs dans la mesure du possible. L'évolution défavorable des conditions politiques, macroéconomiques et/ou du commerce international serait de nature à pénaliser la situation financière et les résultats du Groupe d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.



### **(b) Le financement de la prochaine campagne**

Les événements géopolitiques survenus en Russie et en Ukraine au début de l'année 2015 n'ont pas affecté les opérations agricoles du Groupe. Ils ont cependant eu un impact sur la durée des discussions avec nos partenaires bancaires pour le financement de la prochaine campagne.

Le Groupe poursuit sa collaboration avec la banque privée ukrainienne Alfa Bank, qui a accordé une ligne de crédit renouvelable à court terme d'un montant 35 M\$ d'ici 2019, débloquée en plusieurs échéances. Pendant le second semestre 2014, le Groupe a remboursé ses emprunts à Crédit agricole, Raiffeisen et BNP, ainsi que la ligne de crédit d'Alfa Bank pour la campagne 2013/2014. Aux mois d'octobre, novembre, décembre 2014 et février 2015, Alfa Bank a octroyé 23 M\$ pour le financement de la campagne 2014/2015.

En sus des éléments ci-dessus, le Groupe met en place d'autres sources de financement, par exemple le paiement préalable de contrats à terme et l'utilisation de billets à ordre garantis pour payer certains de ses fournisseurs d'intrants. Ces sources de financement additionnelles permettront de poursuivre les opérations habituelles de la saison de récolte avec plus de souplesse.

Finalement, dans le cas peu probable où le Groupe ne serait pas en mesure d'obtenir un financement additionnel de la part d'Alfa et/ou d'autres sources, l'apport de fonds assuré à ce jour lui permettrait néanmoins toujours d'achever avec succès sa campagne de semis et, dans le pire des cas, d'obtenir seulement des rendements plus faibles après les semis. Bien que cette situation puisse éventuellement conduire à une rentabilité inférieure à celle espérée, elle n'est pas considérée comme un risque substantiel pour la poursuite de l'activité de la Société.

### **(c) Restructuration de la dette**

Le 30 décembre 2014, AgroGeneration a annoncé un plan de restructuration de sa dette, consistant à :

- convertir les obligations cotées et non-cotées de la Société en Obligations subordonnées remboursables en actions nouvelles ou existantes (OSRANE); et
- restructurer le prêt accordé par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("BERD"), principalement en obtenant une dérogation aux ratios financiers existants, le rééchelonnement du prêt accordé et la fixation de nouveaux ratios financiers à l'avenir.

Le 31 Mars 2015, le plan de restructuration a été accompli avec succès avec les résultats suivants.

#### *(i) Restructuration de la dette par émission d'obligations subordonnées remboursables en actions nouvelles ou existantes (OSRANE)*

Le 31 mars 2015, le Groupe a finalisé la restructuration de sa dette, qui s'est traduite par l'émission de 595 753 OSRANE ("Obligations") d'une valeur nominale de 100 € par OSRANE, porteuses d'un intérêt au taux annuel de 8 % payable, deux fois par an (aux 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre).

Ces obligations seront remboursées à l'échéance, le 1<sup>er</sup> avril 2019, en 192 actions nouvelles ou existantes par OSRANE. A chaque date de détachement du coupon, les porteurs d'obligations pourront opter pour un



remboursement anticipé et seront éligibles à l'attribution d'actions bonus (quatre actions supplémentaires par OSRANE et pour chaque semestre restant). Le nombre maximal d'actions converties à la date du remboursement anticipé est limité à 220 actions par OSRANE.

Ces nouveaux instruments financiers ont été émis assortis de droits préférentiels de souscription (“Droits Préférentiels de Souscription”) pour les actionnaires existants. Les obligations ont été souscrites pour une partie en numéraire (pour 1 878 200), et pour une autre partie (57 697 100 €), par compensation de créances, y compris celles des porteurs d'obligations mentionnés, Konkur Investments Limited et Cordial Consulting Limited.

Les obligations OSRANE sont cotées sur le marché réglementé d'Alternext Paris à compter du 31 mars 2015 sous le code ISIN FR0012600872.

*(ii) Le rééchelonnement du prêt accordé par BERD*

Le 15 Janvier 2015, le Groupe a signé un avenant à la convention de prêt avec une date effective à compter du 31 Mars 2015, qui comportait les éléments suivants:

- Le prolongement du délai de remboursement de prêt pour une année (nouveaux termes: dix versements semi-annuels à compter du 1er Mars 2016 avec le remboursement final le 3 Septembre 2020);
- Modifications de définitions et de calculs de ratios pour covenants financiers;
- Augmentation de la partie fixe de taux d'intérêt de 8% à 8,5%.

## Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

### 4. Immobilisations et amortissements

#### 4.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	Augmentations			Diminutions		Valeur brute immobil. à fin d'exercice	Réév. lég. val. origine à fin d'exercice
	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Fonds commercial	341	-	-	-	-	341	-
Concessions, brevets, logiciels	188	-	-	-	13	175	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>529</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>516</b>	<b>-</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	17	-	-	-	-	17	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68	-	-	-	31	37	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>86</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31</b>	<b>54</b>	<b>-</b>
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	162 600	-	-	-	4 058	158 542	-
Créances rattachées à des participations	37 318	-	6 472	-	2 553	41 237	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	598	-	306	-	399	505	-
Prêts et autres immobilisations financières	3 394	-	452	-	73	3 773	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>203 910</b>	<b>-</b>	<b>7 230</b>	<b>-</b>	<b>7 083</b>	<b>204 057</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>204 525</b>	<b>-</b>	<b>7 230</b>	<b>-</b>	<b>7 128</b>	<b>204 628</b>	<b>-</b>

L'augmentation de créances rattachées à des participations s'explique principalement (€4,7 m) par les écarts de change liés aux variations des taux de change USD/EURO.



## 4.2. Amortissements

(en milliers d'euros)	Situations et mouvements de l'exercice				Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
	Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	91	35	13	113	35	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>91</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>113</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements constructions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	17	-	-	17	-	-	-	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	58	5	31	31	5	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>75</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>49</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres de participation	2 500	-	2 500	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	73	278	73	278	-	-	278	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 573</b>	<b>278</b>	<b>2 573</b>	<b>278</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>278</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>2 739</b>	<b>317</b>	<b>2 618</b>	<b>439</b>	<b>39</b>	<b>-</b>	<b>278</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Le 5 juin 2014, AgerAustral a été cédée et la provision comptabilisée en 2013 sur les titres a été reprise (cf. note 3.2a).



## 5. Provisions

(en milliers d'euros)	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	629	154	-	783
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>629</b>	<b>154</b>	<b>-</b>	<b>783</b>
Pour litiges	163	-	163	-
Pour pertes de change	1 449	2 664	1 449	2 664
Autres provisions	100	-	100	-
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>1 712</b>	<b>2 664</b>	<b>1 712</b>	<b>2 664</b>
Sur actions propres	73	278	73	278
Sur titres	2 500	-	2 500	-
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	9	-	9	-
<b>Total dépréciations</b>	<b>2 582</b>	<b>278</b>	<b>2 582</b>	<b>278</b>
<b>Total général</b>	<b>4 923</b>	<b>3 096</b>	<b>4 294</b>	<b>3 725</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation	-	-	124	-
- financières	-	2 942	4 022	-
- exceptionnelles	-	154	148	-

## 6. Etat des échéances des créances et des dettes

### 6.1. Créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	3 404	3 404	-
Personnel et comptes rattachés	2	2	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
- T.V.A	197	197	-
- Divers	314	314	-
Débiteurs divers	429	429	-
Charges constatées d'avance	471	471	-
<b>Total général</b>	<b>4 823</b>	<b>4 823</b>	<b>-</b>



## 6.2. Dettes

(en milliers d'euros)	<u>Montant brut</u>	<u>A un an au plus</u>	<u>A plus de 1 an 5 ans au plus</u>	<u>A plus de 5 ans</u>
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	53 174	-	20 379	32 795
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits et découverts	5 808	1 216	4 591	-
Emprunts et dettes financières divers	3 139	3 139	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 576	2 576	-	-
Personnel et comptes rattachés	35	35	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58	58	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
- T.V.A	6	6	-	-
- Obligations cautionnées	-	-	-	-
- Autres impôts et taxes	6	6	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	1 358	1 358	-	-
Produits constatés d'avance	281	281	-	-
<b>Total général</b>	<b>66 441</b>	<b>8 676</b>	<b>24 971</b>	<b>32 795</b>

Les titres des filiales Marrimore, Agrodruzstvo, Agrofuel et UCD Ukraine ont été nantis au profit de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) dans le cadre de l'accord de financement signé en 2011. L'emprunt auprès de la BERD fait l'objet de covenants, qui ne sont pas respectés au 31 décembre 2014. Le Groupe a néanmoins obtenu une dérogation de la part de la BERD au 31 décembre 2014.

Les titres des filiales Harmelia et de ses filiales ont été nantis au profit de la banque ALFA dans le cadre de son financement de l'activité en Ukraine.



## 7. Parties liées

(en milliers d'euros)	<u>Montant concernant les entreprises</u>		<u>Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce</u>
	<u>Liées</u>	<u>Avec lesquelles la société à un lien de participation</u>	
Participations	158 542	-	-
Créances rattachées à des participations	41 238	-	-
Autres prêts	3 621	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	23	-	-
Créances clients et comptes rattachés	3 152	-	-
Autres créances	634	-	-
Charges constatées d'avance	424	-	-
Emprunts obligataires (Konkur)	32 795	-	-
Autres emprunts	69	-	-
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	2 564	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 793	-	-
Autres dettes	1 358	-	-
Produits constatés d'avance	19	-	-
Charges financières	(2 530)	-	-
Prestations de services	150	-	-
Refacturation de frais	88	-	-
Achats de services	(356)	-	-

Les transactions significatives conclues au cours de la période avec une partie ayant une influence notable sur AgroGeneration SA sont les suivantes :

### Konkur (actionnaire)

- Obligations émises par AgroGeneration en rémunération de l'apport: 32 795 k€ (40 000 kUSD) ;
- Intérêts sur obligations : 2 564 k€.
- Convention de conseil depuis le 21 janvier 2014 : 204 k€

### Gravitation SAS (actionnaire)

- Refacturation de frais de location et autre frais: 88 k€
- Convention de conseil depuis le 21 janvier 2014: 151 k€

### Groupe Vivescia (actionnaire)

- Autres dettes financières à la clôture : 69 k€
- Intérêts sur dettes financières: 15 k€



## 8. Fonds commercial

(en milliers d'euros)

<u>DESIGNATION</u>	<u>Achetés</u>	<u>Réévalués</u>	<u>Reçus en apport</u>	<u>Montant</u>
Mali de fusion UCD France	-	-	341	341

## 9. Produits et avoirs à recevoir

(en milliers d'euros)

<u>Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</u>	<u>Montant TTC</u>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	578
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	151
<b>Autres</b>	82
<b>Total</b>	<b>811</b>

## 10. Charges à payer et avoirs à établir

(en milliers d'euros)

<u>Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan</u>	<u>Montant TTC</u>
Emprunts et dettes financières diverses	3 139
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 360
Dettes fiscales et sociales	65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	1 358
<b>Total</b>	<b>5 922</b>



## 11. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Charges / Produits d'exploitation	47	281
Charges / Produits financiers	424	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
<b>Total</b>	<b>471</b>	<b>281</b>

## 12. Ecart de conversion

(en milliers d'euros)	<u>ACTIF</u> <u>Montant</u>	<u>Différence</u> <u>compensée par</u> <u>couverture de</u> <u>change</u>	<u>Provision pour perte</u> <u>de change</u>	<u>PASSIF</u> <u>Montant</u>
- Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
- Sur immobilisations financières	-	-	-	3 725
- Sur créances	-	-	-	37
- Sur dettes financières	2 560	-	2 560	-
- Sur dettes d'exploitation	6	-	6	-
- Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
- Sur autres dettes	98	-	98	-
<b>Total</b>	<b>2 664</b>	<b>-</b>	<b>2 664</b>	<b>3 762</b>

## 13. Capital social

(en euros)	<u>Nombre</u>	<u>Valeur nominale</u>
<b>Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice</b>	<b>92 361 928</b>	<b>0,05</b>
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
<b>Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>92 361 928</b>	<b>0,05</b>



### 13.1. Variation du capital social

#### (a) Bons de Souscription d'Actions (BSA Konkur)

Le 11 octobre 2013, la société a procédé à l'attribution de bons de souscription d'actions (prix d'exercice €0.05 par action) aux 57 264 394 actions ordinaires nouvelles d'AgroGeneration émise en faveur des anciens actionnaires d'Harmelia. Ces bons tous ensemble donnent droit à la souscription d'un nombre variable et au maximum de 2 496 268 actions nouvelles d'AgroGeneration, en fonction des performances relatives d'EBITDA 2013 des deux entités.

#### (b) Instruments en circulation au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	<u>Nombre d'instruments</u>	<u>Nombre d'actions supplémentaires potentielles</u>
BSPCE	5 327	106 540
Stock-options	1 317 833	1 317 833
BSA EBRD	850 000	850 000
BSA Konkur	57 264 394	2 496 268
<b>Total number of potential additional shares</b>		<b>4 770 641</b>

### 13.2. Rémunération en actions

#### (a) BSPCE

Il existe un plan de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise) pour les employés du Groupe. Le plan a été mis en place en décembre 2007 avec une période d'acquisition des droits de 3 ans. L'exercice d'un BSPCE donne droit à 20 actions de la société d'une valeur nominale de 0,05 €. Le prix d'exercice de chaque BSPCE est de 2,5 €.

Les conditions d'exercice du plan ont été modifiées en janvier 2010 en fonction du statut des bénéficiaires (salariés et anciens salariés) :

- Les bénéficiaires, justifiant de la qualité de salarié ou de mandataire au 26 janvier 2010, peuvent exercer la moitié des BSPCE éventuellement exerçables le 1er juillet 2010, sous réserve de justifier de la qualité de salarié ou de mandataire social sans interruption jusqu'au 1er juillet 2010, et l'autre moitié le 1er juillet 2011 s'ils peuvent justifier de la qualité de salarié ou de mandataire social sans interruption jusqu'à cette date. Le nombre maximum de BSPCE exerçable pour cette catégorie de bénéficiaires au 31 décembre 2013 s'élève à 500.
- Les anciens salariés au 26 janvier 2010 peuvent exercer leur BSPCE à compter du 1er janvier 2011, pendant douze ans à compter de la date de leur émission et sont soumis à des conditions de taux de rendement interne net minimum réalisé par GreenAlliance sur son investissement au sein de la Société. Au 31 décembre 2013, le nombre maximum de BSPCE exerçable s'élève à 4 827.



Soit un total de 5 327 BSPCE exerçables au 31 décembre 2014.

(b) *Stock-options*

Plan de souscription de 533 000 options (26 janvier 2009)

Le Directoire en date du 26 janvier 2009, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2008, et après accord du Conseil de Surveillance du 30 janvier 2009, a distribué 533 000 stock-options. Chaque stock option donne droit à une action au prix d'exercice de 2,02 euros. Ces stocks options sont validées par tiers sur 3 ans et exerçables au bout de la quatrième année (soit le 26 janvier 2013) par bloc de 25% minimum jusqu'en 2019.

Ce plan a été remplacé, à l'exception de 50 000 options, par le plan de janvier 2010.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2014 s'élève à 50 000.

Plan de souscription de 483 000 options (26 janvier 2010)

Le Directoire en date du 26 janvier 2010, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2009, et après accord du Conseil de Surveillance du 14 janvier 2010, a émis 483 000 stock-options donnant droit chacune à une action au prix d'exercice de 1,79 euros. Le bénéficiaire doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er janvier 2013 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 2/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- 3/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2011 et avant le 1er janvier 2012,
- 4/6ème de ses options en cas de départ après le 1er janvier 2011 et avant le 1er juillet 2011,
- 5/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2010 et avant le 1er janvier 2011,
- la totalité des options en cas de départ après le 1er janvier 2010 et avant le 1er juillet 2010.

Les options sont exerçables pendant dix ans avec une période de latence de 4 ans (26 janvier 2014) à compter de la date d'attribution des options.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2014 s'élève à 405 333.

Plan de souscription de 400 000 options (24 février 2010)

Le Directoire en date du 24 février 2010, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2009, et après accord du Conseil de Surveillance du 23 février 2010, a décidé d'émettre 400 000 stock-options dont les modalités d'exercice sont identiques au Plan de souscription de 483 000 Options du 26 janvier 2010 (prix d'exercice de 1,79 €, condition de présence, période d'exercice de 10 ans incluant une période de latence de 4 ans).

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2014 s'élève à 400 000.



### Plan de souscription de 850 000 options (9 décembre 2011)

Le Directoire en date du 9 décembre 2011, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011, et après accord du Conseil de Surveillance du 12 juillet 2011, a décidé d'émettre 850 000 stock-options donnant droit chacune à une action et dont les modalités d'exercice sont les suivantes :

Le prix d'exercice est de 1,95 € et les conditions de présence :

- Si le bénéficiaire a plus de 3 ans d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2014 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2014 et avant le 1er juillet 2014,
- 2/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2013 et avant le 1er janvier 2014,
- 3/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2013 et avant le 1er juillet 2013,
- 4/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 5/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- la totalité des options en cas de cessation des fonctions avant le 1er janvier 2012.

- Si le bénéficiaire a entre 1 et 3 ans d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2015 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2015 et avant le 1er juillet 2015,
- 2/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2014 et avant le 1er janvier 2015,
- 3/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2014 et avant le 1er juillet 2014,
- 4/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2013 et avant le 1er janvier 2014,
- 5/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2013 et avant le 1er juillet 2013,
- 6/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 7/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- la totalité des options en cas de cessation des fonctions avant le 1er janvier 2012.

- Enfin, si le bénéficiaire a moins de 1 an d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit également justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2015 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- La moitié de ses options en cas de départ après le 1er juillet 2013 et avant le 1er juillet 2015,
- la totalité des options en cas de départ avant le 1er juillet 2013,
- période d'exercice de 10 ans incluant une période de latence de 4 ans.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2014 s'élève à 462 500.

(c) BSA EBRD

Conformément aux accords signés le 29 septembre 2011, la EBRD détient 850 000 BSA donnant droit à 850 000 actions dont le prix d'exercice est de 2,05 €.



(d) BSA Konkur

Le 11 octobre 2013 AgroGeneration a réalisé le rapprochement avec Harmelia. En contrepartie de l'apport à 100% des titres d'Harmelia, Konkur Investments Limited (holding détenue par SBF IV) a reçu 57 264 394 actions nouvelles AgroGeneration, soit 62% du capital du nouveau Groupe après la réalisation du rapprochement. La part de Konkur pourra être portée à 63% (1% supplémentaire) si l'EBITDA d'Harmelia représente plus de deux fois celui d'AgroGeneration en 2013 (condition de l'exercice de la totalité des 57 264 394 BSA).

## 14. Obligations

<u>Porteur</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur (en milliers d'euros)</u>
Obligations cotées	203 793	20 379
Obligations Konkur	40 000	32 795
<b>Total</b>		<b>53 174</b>

L'assemblée générale du 11 octobre 2013 a approuvé l'émission au profit de Konkur de 40 000 obligations d'une valeur nominal de 1 000 USD, rémunérées au taux annuel brut de 8%, avec un remboursement au plus tard le 1er juillet 2019. Les intérêts sont versés semestriellement le 28 février et le 31 août de chaque année.

## 15. Ventilation du chiffre d'affaires net

(en milliers d'euros)

<u>Répartition par secteur d'activité</u>	<u>Montant</u>
Ventes de marchandises	12 469
Ventes de produits finis	-
Prestations de services	48
<b>Total</b>	<b>12 517</b>

(en milliers d'euros)

<u>Répartition par marché géographique</u>	<u>Montant</u>
France	88
Etranger	12 429
<b>Total</b>	<b>12 517</b>



## 16. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>Montant</u>
<b>Produits exceptionnels</b>	
Produits de cessions d'éléments actifs cédés	1 358
Autres produits exceptionnels	57
Reprise provision litige	148
<b>Charges exceptionnelles</b>	
VNC éléments d'actifs cédés	4 058
Moins-values réalisées sur mouvements actions propres	131
Abandons de créances	424
Amortissements dérogatoires sur frais acquisition titres	154
Autres	15
<b>Total</b>	<b>(3 219)</b>



## Engagements financiers et autres informations

### 16. Engagements financiers

#### 16.1. Engagements donnés

Dans le cadre des lignes de financement des besoins en fonds de roulement accordées par des établissements de crédit aux filiales ukrainiennes, la société s'est portée caution du remboursement de ces lignes, incluant le principal (à hauteur de 29 millions d'euros), les intérêts, commissions et pénalités. Au 31 décembre 2014, le montant de la dette financière correspondante comptabilisée par les filiales ukrainiennes est de 17 897k€ (17 684k€ le principal et 213k€ les intérêts).

#### 16.2. Engagements reçus

(en milliers d'euros)

<u>Engagements reçus</u>	<u>Montant</u>
Avals, cautions et garanties	-
Autres engagements reçus :	
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS AGROFUEL UKRAINE	2 299
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS UCD UKRAINE	420
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS AGROZIUM UKRAINE	828
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS VINAL	37
<b>Total</b>	<b>3 584</b>

Dont concernant :

- les dirigeants	-
- les filiales	3 547
- les participations	-
- les autres entreprises liées	37
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-

### 17. Rémunérations des dirigeants

Mentionner les rémunérations des dirigeants reviendrait à révéler la rémunération d'une seule personne.



## 18. Effectif moyen

	<u>Personnel salarié</u>	<u>Personnel mis à disposition de l'entreprise</u>
Cadres	2	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	-	-
Ouvriers	-	-
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

## 19. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Le montant total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2014 n'est pas significatif.

## 20. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	<u>Capital social</u>	<u>Primes</u>	<u>Réserves et report à nouveau</u>	<u>Quote-part du capital détenu en %</u>	<u>Valeur brute des titres détenus</u>	<u>Valeur nette des titres détenus</u>	<u>Prêts et avances consenties par la Sté</u>	<u>Cautions et avals donnés par la Sté</u>	<u>C.A. H.T. du dernier exercice clos</u>	<u>Résultat du dernier exercice clos</u>	<u>Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex</u>
<b>Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>											
<b>Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>											
AGROFUEL	19	-	(2 821)	100	50	50	30 101	-	333	(16 049)	-
UCD UKRAINE	13	-	(929)	100	35	35	1 921	-	22	(3 696)	-
AGRODRUJRSTVO	5	-	(452)	100	2 602	2 602	532	-	1 954	(688)	-
MARRIMORE	3	1 629	(1 159)	100	6 897	6 897	8 106	-	-	17	-
HARMELIA	4	89 997	(7 975)	100	148 161	148 161	-	-	-	1 015	-
<b>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>											
AGROPERVOMAISK	-	-	-	10	28	28	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>					<b>157 773</b>	<b>157 773</b>	<b>40 660</b>				

Les titres des filiales Marrimore, Agrodruzstvo, Agrofuel et UCD Ukraine ont été nantis au profit de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) dans le cadre de l'accord de financement signé en 2011 (cf note 6.2)

Paris, le 29 avril 2015